



# ACTUALITÉ DU DROIT

## de la presse écrite & en ligne

*Ce que les journalistes doivent retenir  
des décisions qui ont marqué l'année*



Intervenants

Nicolas Bonnal  
TGI DE PARIS

Richard Malka  
CABINET MALKA

Georges Kiejman  
KIEJMAN & MAREMBERT

Marie-Christine de Percin  
CABINET DE PERCIN

Christophe Labbé  
LE POINT

Guillaume Sauvage  
Bruno Anatrella  
CABINET PIERRAT

Muriel Brouquet-Canale  
HENRI LECLERC  
& ASSOCIÉS

Olivier Royant  
PARIS MATCH

Pierre Louette  
Armelle Hugon  
AGENCE FRANCE PRESSE

Anne Cousin  
DENTON WILDE SAPTE

Gilles Vercken  
CABINET GILLES VERCKEN

Johan Hufnagel  
20 MINUTES

Kami Haeri  
AUGUST & DEBOUZY

Jean-Marcel Nataf  
Avocat à la Cour

Laurent Caron  
LAMY & ASSOCIÉS

Éric Mettout  
L'EXPRESS.FR

# Panorama de la jurisprudence

➔ JEUDI 10 AVRIL 2008

Journée animée par **Nicolas Bonnal**, président de la chambre de la presse au Tribunal de Grande Instance de Paris

## 9h00 Accueil des participants

### 9h15 Diffamation, injure... : quelles limites à la liberté d'expression ?

- Une insinuation peut-elle être considérée comme un procédé diffamatoire ?
- Quels critères retenir pour valider les exceptions de vérité et de bonne foi ?
- Quelles sont les modalités d'application du droit de réponse en ligne ?

**Nicolas Bonnal**

## 10h00 Étude de cas

Relaxe dans l'affaire des caricatures de Mahomet : retour sur une jurisprudence attendue



TGI Paris, 22 mars 2007

- Presse et religion : quelle tendance pour les jurisprudences antérieures ?
- Quelles sont les problématiques spécifiques à cette affaire ?
- Quelles sont les perspectives et les limites posées par cette décision ?

**Richard Malka**

Avocat à la cour

**CABINET MALKA**

**Georges Kiejman**

Avocat à la Cour

**KIEJMAN & MAREMBERT**

## 10h45 Pause-café

### 11h00 Comment concilier respect du secret de l'instruction et liberté d'informer ?

- Quelles règles spécifiques le traitement d'une affaire judiciaire implique-t-il ?
- Comment se caractérise une atteinte à la présomption d'innocence ?
- Perquisitions et ingérences de plus en plus fréquentes des pouvoirs publics : quelle protection des sources pour le journaliste ?



CEDH, 7 juin 2007

**Marie-Christine de Percin**

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

**CABINET DE PERCIN**

Vice-Présidente de l'Association Presse-Liberté

**Christophe Labbé**

Journaliste

**LE POINT**

## 12h15 Étude de cas

Traitement d'une information à caractère judiciaire : quelle application du droit à l'oubli ?

- Dans quelles circonstances un rappel des faits par le journaliste est-il légitime ?

- Sous quelles conditions publier une décision de justice sur internet ?
- Est-il possible de réutiliser des images d'archives ?

**Guillaume Sauvage**

Avocat à la Cour

**CABINET PIERRAT**

## 12h45 Déjeuner

### 14h00 Droit à l'image : les précautions préalables à toute publication

- Dans quelles circonstances le droit à l'image cède-t-il devant le fait d'actualité ?
- Quels sont les droits d'un propriétaire sur l'image de son bien ?
- Autorisation de diffusion : les subtilités à maîtriser pour une exploitation sans risque

**Muriel Brouquet-Canale**

Avocat à la Cour

**HENRI LECLERC & ASSOCIÉS**

## 15h00 Étude de cas

Affaire Erignac/Paris Match : quels enjeux pour le droit à l'image ?



CEDH, 14 juin 2007

- Quand l'exception d'actualité s'éclipse devant le respect de la vie privée...
- Victimes d'événements violents : vers une interdiction de diffusion des clichés ?

**Olivier Royant**

Directeur de la rédaction

**PARIS MATCH**

**Marie-Christine de Percin**

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

**CABINET DE PERCIN**

Vice-Présidente de l'Association Presse-Liberté

## 15h30 Pause-café

### 15h45 Fédérations sportives et médias : la bataille des droits

- Liberté d'informer contre rentabilité : chronique d'un conflit annoncé
- Retour sur les négociations avec l'International Rugby Board : quels points de discorde, quels compromis ?
- Quelles perspectives pour les Jeux Olympiques de 2008 ?

**Pierre Louette**

Président-directeur général

**AGENCE FRANCE-PRESSE**

**Armelle Hugon**

Juriste

## 16h30 Échanges avec la salle

## 17h00 Clôture de la journée

GRUPE  
**CFPJ**

Actualité du droit de la presse écrite & en ligne

# Les spécificités du droit de la presse en ligne

➔ VENDREDI 11 AVRIL 2008

## 9h00 Accueil des participants

### 9h30 Les nouveaux enjeux du journalisme, les nouvelles problématiques juridiques

- Journalisme citoyen, site d'information interactif : quel cadre juridique pour la presse web 2.0 ?
- A priori ou a posteriori : quel type de contrôle mettre en place sur un site web à dimension participative ?
- Quelles solutions envisager face aux vides juridiques actuels ?

Anne Cousin

Avocat à la Cour

DENTON WILDE SAPTE

### 10h30 Comment sécuriser la mise en ligne de contenus sur le web ?

- Retour sur la loi DADVSI du 1/08/06 : quelles sont les conditions de reproduction d'une œuvre sur internet ?
- Hébergement et diffusion de contenus multimédias : comment prévenir tout contentieux ?
- Mise en ligne de photos sur internet : quelles autorisations requérir ?

Gilles Vercken

Avocat à la Cour

CABINET GILLES VERCKEN

### 11h30 Pause-café

### 12h00 Étude de cas

#### Photographies et vidéos amateur : comment se prémunir contre les risques liés à leur exploitation ?

- Quel impact sur le droit à l'image ?
- Quel degré d'implication du journaliste amateur ?
- Quelle hiérarchie des responsabilités entre les différents acteurs du web ?

Johan Hufnagel

Rédacteur en chef Nouveaux Médias

20 MINUTES

Kami Haeri

Avocat à la Cour

AUGUST & DEBOUZY

### 12h45 Déjeuner

### 14h15 Presse en ligne : quels régimes de responsabilité ?

- La loi du 29/07/1881 sur la liberté de la presse s'applique-t-elle au support web ?
- Publicité virale et buzz sur internet : vers une responsabilité de l'éditeur limitée au site « source » ?



TGI Nanterre, 23 mars 2007

- Auteur, éditeur, hébergeur : qui est responsable en cas de diffusion illicite ?
- À qui incombe le retrait du contenu litigieux d'un site ?

Bruno Anatrella

Juriste

CABINET PIERRAT

### 15h00 Focus

#### Site amateur / site journalistique : existe-t-il une hiérarchie en terme de responsabilité sur le contenu ?



CA Paris, 6 juin 2007

- Quel statut pour le blog tenu par un journaliste à titre purement privé et bénévole ?
- Vérification de l'information : une obligation atténuée pour le journaliste blogueur ?

Jean-Marcel Nataf

Avocat à la Cour

### 15h30 Pause-café

### 15h45 Étude de cas

#### Presse et politique : quelle réglementation sur le web en période d'élections ?

- Communication électorale et sites d'information : quelle cohabitation possible (publicité, blogs, forums, chat) ?
- Vidéos en ligne, podcasts : quel impact sur le décompte du temps de parole ?
- Sondages et résultats : quel est le cadre juridique ?

Laurent Caron

Avocat à la Cour

LAMY & ASSOCIÉS

Éric Mettout

Rédacteur en chef

L'EXPRESS.FR

### 16h45 Échanges avec la salle

### 17h00 Clôture de la journée



### À qui s'adresse cette formation ?

- Responsables d'édition ou de publication
- Directeurs de la rédaction
- Rédacteurs en chef
- Journalistes
- Rédacteurs web/papier
- Responsables nouvelles technologies, SR, avocats et juristes spécialisés travaillant en entreprise de presse...

### Quelle est la méthode de travail ?

- Magistrats, avocats, juristes et journalistes se succéderont pendant deux jours pour faire un point sur les décisions qui ont marqué l'année.
- Au programme** : exposés, débats et études de cas.

### Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Actualiser ses connaissances en matière de droit à l'image et droit de la presse
- Faire un point sur les précautions indispensables préalables à toute publication
- Sensibiliser aux spécificités du droit de la presse en ligne
- Adapter ses réflexes juridiques au support web

